

Les cahiers de la Maison de l'Épargne



Quand j'affirme depuis des années que l'épargne est le fruit de la peur et l'investissement le fruit de l'optimisme, la période actuelle confirme cette tendance car l'on constate que les capitaux disponibles en quête d'emploi sont considérables et que l'on a rarement connu une telle abondance car les épargnants éprouvent une réelle inquiétude.

Au début de l'année, les banques proposaient des taux négatifs (-0,10%) pour recevoir des comptes à terme pour les particuliers et pour des certificats de dépôts pour les entreprises. En ce début du trimestre 2017, les taux proposés à court terme s'élèvent très peu au-dessus de 0%.

Le système financier mondial est dérégulé pour favoriser la spéculation boursière sur le marché financier de telle sorte que l'on ne rémunère plus le risque en fonction des durées.

La Maison de l'Épargne, avec sa collection de près de 1000 affiches financières est un observateur qui permet de recenser l'évolution des taux et des arguments proposés par les collecteurs de fonds auprès des épargnants en se référant à plus d'un siècle de comparaisons. Nous sommes passés d'une époque où le patriotisme ou la solidarité étaient des arguments pour collecter l'épargne (« souscrivez pour que nos enfants ne connaissent pas les horreurs de la guerre », « versez votre or c'est votre devoir »), à notre époque où l'argument majeur devient « souscrivez pour ne plus payer d'impôt ». La morale de l'argent méritait donc d'être observée de près par la Maison de l'Épargne, qui devient ainsi un baromètre des comportements des populations selon les époques vis-à-vis de la richesse.

La Galerie d'exposition est ouverte les mardi, mercredi et jeudi, n'hésitez pas à venir admirer des belles affiches signées par de grands dessinateurs, et en plus chez nous, c'est gratuit !

*Gérard Auffray
Président Fondateur*



Coup d'œil sur le rendement de l'épargne

Rendement des livrets

Livret	Taux	Plafond
Livret A, Livret Bleu	0,75%	22950€
Livret d'épargne populaire	1,25%	7700€
Livret Jeune	1 à 2,75%	1600€
Plan d'épargne logement *.*	1%*	61200€
Livret de développement durable *.*.*	0,75%	12000€
Compte d'épargne logement *.*.*.*	0,50%	15300€

* Entre 01/08/2003 et 31/01/2015 le taux était de 2,5%; il est passé à 2% jusqu'au 31/01/2016. Les plans ouverts à partir du 01/02/2016 affichent 1,5%; et 1% à partir du 01/08/2016.

. Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu jusqu'à la veille du 12^e anniversaire

..* Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux.

..*.* Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu, mais sont soumis aux prélèvements sociaux (taux de 15,5% depuis 01/07/2012).

Assurance Vie

	Fonds en euros	Unités de compte (UC)	Contrats avec 20% UC
Performance annuelle moyenne	2,60%	3%	2,80%

Performances des valeurs mobilières cotées

	2015-16	2013-16
Euronext Paris CAC 40	5,53%	7,73%

Rendement des SCPI (évolution du prix des parts)

2015	2016	2017 (prévision)
+4,85	+4,63%	+4,50%

Inflation moyenne 2017 1,22%

Inflation avril 2016-2017 1,17%

Prévision de la croissance – PIB (selon la Banque de France)

2017	1,4%
2018-2019	1,6%

Le yo-yo des prix du Gaz

Après une baisse de 3,3% en mai, les tarifs réglementés appliqués par Engie ne bougeront pas en juin.

Avant le repli de mai, le prix du gaz avait reculé de 0,6% en février et 0,7% en avril, mais il avait augmenté de 2,3% en janvier et 2,6% en mai pour rebaisser très probablement de 3,5% en juillet.

Plus de 5 millions de foyers sont concernés par cette courbe de prix qui sont revus tous les mois avec une attention particulière pendant l'hiver qui correspond à la saison de chauffe.

Ces variations incessantes pour le gaz, qui concernent aussi l'essence, rendent difficile la gestion du budget des consommateurs.

Pour ces nombreux épargnants,
qui ne sont pas vigilants,
les déboires sont récurrents,
et les séquelles
sont éternelles,
comme les diamants,
qui brillent tant.

Aux larmes, épargnants !!

Des malheureux événements historiques
depuis plus d'un siècle ont marqué la collecte de l'épargne

L'affaire Madoff

Le 12 décembre 2008, Bernard Madoff est arrêté par le FBI et postérieurement condamné à 150 ans de prison, pour ce qui est très probablement la plus grande fraude financière de tous les temps. Légende de Wall Street, Bernard Madoff crée son premier fonds d'investissement à 22 ans. Par le biais de son fonds, Investment Securities, il recevait des capitaux qu'il investissait dans des fonds d'investissement à risque, avec une performance supérieure à la moyenne (plus de 10%), dans un mécanisme de « vente pyramidale » ou « schéma de Ponzi ». Lorsque les performances étaient inférieures, il prenait l'argent des nouveaux investisseurs et l'utilisait pour payer les anciens, ce que lui permettait d'afficher toujours de performances supérieures quelque soit la configuration du marché, et ainsi attirer des nouveaux investisseurs.

Suite à la crise bancaire et financière d'automne 2008 et la crise de confiance généralisée dans tous les classes d'actifs, il se crée donc un important mouvement de décollecte de la part de ses investisseurs. La fraude est démasquée et son système coule au bout de quelques semaines. La presse parle d'un fraude de 65 milliards de dollars.

Tout le monde a été touché, en particulier de nombreuses grandes banques américaines, européens et asiatiques: la Banque Santander (2,33 milliards d'euros en perte), BBVA (500 millions) BNP Paribas (350 millions), AXA (100 millions), la banque franco-belge Dexia, Groupama, le Crédit Agricole, etc. L'Autorité des marchés financiers estime les pertes des petits épargnants à plus de 40 milliards d'euros.



Affiche en exposition à La Maison de l'Épargne

L. Jonas - 1920

... et dans l'actualité, les problèmes sont aussi récurrents

Le Madoff Breton : Jean Jacques Defaix

1500 épargnants sur la touche

L'AFP publie le 15 mai dernier, que Jean Jacques Defaix a été condamné à cinq ans de prison pour « escroquerie en bande organisée, blanchiment et participation à une association de malfaiteurs » et à rembourser solidairement, avec 8 coprévenus, plusieurs millions d'euros aux 800 parties civiles.

Entre 2007 et 2010, M.Defaix, via la constitution de coopératives, aurait réussi à détourner plus de 34 millions d'euros. Près de 1500 épargnants, la plupart habitants du Finistère, se sont laissés séduire par son offre. Il aurait mis en place un « système pyramidal » qui permettait de rémunérer des investisseurs avec l'apport de nouveaux arrivants, avec la promesse de rendements de plus de 6% (parfois jusqu'à 18%!). Le modèle économique mis en place consistait en des coopératives destinées à recevoir l'argent des souscripteurs pour l'investir dans des PME ayant du mal à trouver des financements bancaires. C'était, en apparence, un placement éthique, principalement en Bretagne, par quelqu'un qui à l'époque était président de l'Association d'aide contre les abus bancaires, dont la finalité était de défendre les petits épargnants.

L'instruction a mis en lumière des flux financiers depuis les comptes de coopératives et en direction de la Chine, où M.Defaix avait un projet de complexe touristique, un village de vacances qui devait être une sorte de vitrine du savoir faire français. Le projet n'a jamais abouti, et selon une de ses collaboratrices M.Defaix, expliquait à l'époque que le projet était « pour avoir une pompe à fric.»

L'envie et l'argent

« Celui qui aime l'argent n'est pas rassasié par l'argent » L'éclésiaste III^e avant JC

*« Le plus grand péché est de céder à ses convoitises, la plus grande faute est de ne pas savoir se contenter, le plus grand malheur est de vouloir toujours acquérir »
Lao Tseu 570-490 avant JC*



Phrases extraites du jeu « Les 7 péchés du Capital »

En vente à La Maison de l'Épargne, au 20 rue Cujas 75005, Paris.

Par courrier, 35€ (coût d'envoi France Métropolitaine inclus)

Chèque au nom de La Maison de l'Épargne.

Par téléphone, 01.46.33.86.86 du mardi à jeudi de 10h à 18h



Le Sélecteur d'Épargne

Découvrez parmi les motivations les plus fréquentes, celles qui vous concernent en priorité pour que le Sélecteur d'Épargne détecte le produit qui répond à vos souhaits:

Cochez 3 choix

1. Avantages fiscaux : abattement, plan d'épargne, crédit d'impôt, droits de succession exonérés.
2. Rentabilité constante élevée (généralement supérieur à 4%)
3. Gestion facile
4. Protection du placement contre l'érosion monétaire
5. Sécurité, notoriété publique
6. Possibilité de plus-value sur le capital
7. Encaissement des revenus trimestriel ou mensuel
8. Possibilité d'accumuler des petites sommes (inférieures à 1000€)
9. Liquidité rapide (inférieure à 1 mois)

Si vous souhaitez avoir la **réponse gratuite**, vous pouvez nous contacter en nous envoyant votre carte de visite à la Maison de l'Épargne
20, rue Cujas 75005 Paris, téléphone 01.42.89.19.52



web

La consultation est également gratuite sur le site selecteurdepargne.fr

La Nature humaine dans ses rapports à la richesse s'est exprimée par la peinture de grands artistes



Quentin Metsys - Les Usuriers - 1520. Galleria Doria Pamphilj, Rome

Les tableaux représentant la manipulation de l'argent (percepteurs d'impôts, usuriers) ont été largement présents dans la peinture néerlandaise du XVI^e siècle, influencée par la Renaissance italienne, dont Quentin Metsys est un de ses plus grands représentants.

Petites phrases des grands penseurs

*Le texte qui figure sur la Pierre de Rosette, découverte en 1799 aux Portes de Memphis par **Champollion**, était destiné à informer la population sur une baisse de la fiscalité. Ci-dessous, quelques extraits du Décret de Memphis:*

*« Taxes et impôts qui avaient cours en Égypte,
Pharaon les a diminués ou suspendus pour faire en sorte
que l'armée et tous les hommes fussent heureux
en son temps de Pharaon.../... .*

*Il renonça à la taxe des 2/3 sur le lin royal que les temples devaient livrer
à la maison de Pharaon ...»*

En résumé, 2200 ans avant notre ère, **PTOLÉMÉE V**, décide de diminuer les impôts pour relancer l'économie.